

Département des ressources humaines

Service des affaires sociales

Paris, le 5 juin 2024

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION D'ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'INSERM
RELEVÉ DES AVIS DE LA SEANCE DU MARDI 4 JUIN 2024**

Le Comité Social d'Administration d'Etablissement (CSAE) s'est réuni le mardi 4 juin 2024 à 14h00 sous la présidence de Monsieur Didier SAMUEL, Président-directeur général.

Etaient présents :

Membres représentants de l'administration	
Pr Didier SAMUEL	Président-directeur général
Damien ROUSSET	Directeur général délégué à l'administration
Nicolas PESNEL	Directeur du département des ressources humaines
Membre permanent	
Claire WATREMEZ-VESCOVI	Responsable du service des affaires sociales
Maïmouna DIAGNE	Chargée du dialogue social
Membres experts	
Jean-Yves BARTHE (point n°2)	Responsable du Bureau des Formations Scientifiques et de Soutien à la Recherche - DRH
Michel BEDIUO (point n°4)	Responsable du service de la cohérence des systèmes Informatiques - DSI
Dominique FONTAINE (point n°3)	Responsable du service fonctionnel du système d'information de gestion - DRH
Emilie LAURENT (point n°3)	Juriste - DRH
Julio MARTINS (point n°4)	Chargé de Mission expert infrastructures - DSI
Sandra MEZIANI (point n°3)	Juriste - DRH
Patricia RIGOUX (point n°1)	Responsable du service Ressources, Pilotage et Perspectives - DRH
Emilie TOURNEUR (point n°2)	Responsable du pôle formations - DRH
Représentants du personnel	
SGEN-CFDT Recherche EPST (4 voix délibératives)	
Régis BOBE	Titulaire
Vanessa CHARRIER DECONCLOIS	Titulaire
Karima KISSA-MARIN	Titulaire
Izolina LOPES	Titulaire
Cécile COURIAUD	Suppléante (sans voix délibérative)
Sandrine CURTET	Suppléante (sans voix délibérative)
SNTRS-CGT (3 voix délibératives)	
Valérie DESSIRIER	Suppléante avec voix délibérative (remplace Claudia GALLINA-MULLER)
Christelle DUSSERT	Titulaire
Frédérique FROUIN MORLON	Suppléante avec voix délibérative (remplace Jean-Marie MANGIN)
SNCS-FSU (2 voix délibératives)	
Sylvie BABAJKO	Titulaire
Maude LE GALL	Suppléante avec voix délibérative (remplace Ghislaine Guillemain)
Christos CHADJICHRISTOS	Suppléant (sans voix délibérative)
SNPTES UNSA (1 voix délibérative)	
Lionel DESRAYAUX	Suppléant avec voix délibérative (remplace Florence Bayeux)

- **Secrétaire de séance :** Claire WATREMEZ-VESCOVI (DRH- Responsable du service des affaires sociales)
- **Secrétaire-adjointe de séance :** Christelle DUSSERT (SNTRS-CGT)

- Point n°1 - Pour avis : Rapport Social Unique 2023 (ex Bilan social)

L'édition 2023 du Rapport social unique s'inscrit dans la collection éditoriale « Le rapport annuel » de l'Institut et comporte trois parties : Emploi, Développement social et professionnel et Evolution de la réglementation. Il consiste en une photographie de l'année 2023 et intègre des séries statistiques pluriannuelles pour certains indicateurs. Notamment une nouvelle prévision de départs à la retraite pour les années 2024-2033 et le détail des contrats mis en place dans le cadre des Chaires de Professeur Junior.

▪ Résultat du vote

- Pour : 0
- Contre : 2 (2 voix SNCS-FSU)
- Abstention : 8 (4 voix SGEN-CFDT ; 3 voix SNTRS-CGT ; 1 voix SNPTES-UNSA)

Les représentants du personnel ont été consultés sur le Rapport social unique 2023. L'avis est réputé avoir été donné, le rapport sera présenté au Conseil d'Administration.

Le vote des organisations syndicales indique, selon elles, le mécontentement des agents face à des conditions de travail qui se dégradent un peu plus chaque année.

- Point n°2 - Pour avis: Plan de formation

Les orientations du plan de formation triennal de l'Inserm s'inscrivent dans la trajectoire initiée par les plans précédents, visant à proposer aux personnels une offre de développement des compétences à la hauteur des enjeux devant lesquels se trouve l'établissement. Les grands défis de la recherche biomédicale de demain mais aussi les évolutions des missions de l'institut lui-même nous poussent à repenser et proposer un accompagnement de plus en plus varié et complet.

▪ Résultat du vote

- Pour : 10 (4 voix SGEN-CFDT ; 3 voix SNTRS-CGT ; 2 voix SNCS-FSU ; 1 voix SNPTES-UNSA)
- Contre : 0
- Abstention : 0

Les représentants du personnel ont été consultés sur le Plan de formation. Le Plan de formation a été adopté.

- Point n°3 - Pour avis : Structuration du dossier individuel de l'agent public

Le dossier individuel de l'agent public est composé des documents qui intéressent sa situation administrative, notamment ceux qui permettent de suivre son évolution professionnelle. Le dossier individuel est unique.

- Pour : 10 (4 voix SGEN-CFDT ; 3 voix SNTRS-CGT ; 2 voix SNCS-FSU ; 1 voix SNPTES-UNSA)
- Contre : 0
- Abstention : 0

Les représentants du personnel ont été consultés sur la Structuration du dossier individuel de l'agent public. Le texte est adopté

- Point n°4 – Pour avis : Présentation du nouveau libellé du service de la cohérence des systèmes d'informations

Le Service de la Cohérence des Systèmes d'Information change d'intitulé et devient Service de la Cohérence et de la Transformation Numérique.

▪ **Résultat du vote**

- Pour : 1 (1 voix SNPTES-UNSA)
- Contre :
- Abstention : 9 (4 voix SGEN-CFDT ; 3 voix SNTRS-CGT ; 2 voix SNCS-FSU)

Les représentants du personnel ont été consultés sur la présentation du nouveau libellé du Service de la Cohérence des Systèmes d'Informations. L'avis est réputé avoir été donné.

Le vote des organisations syndicales indique la gêne des représentants du personnel concernant la mise aux voix d'un point qui était inscrit à l'ordre du jour pour information et non un avis. Les organisations syndicales n'ont pas eu le temps d'instruire ce point, ni de se concerter, et ont dû décider en séance de leur vote.

Le Président

La secrétaire

La secrétaire-adjointe



Claire WATREMEZ VESCOVI



Christelle DUSSERT